



Montpellier, le 12 juin 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Femmes maires d'Occitanie à mi-mandat (2020/2026) : une progression de leur nombre**

A mi-mandat, 127 communes, soit 3% de l'effectif global dans les 13 départements d'Occitanie, ont changé de maire. Ce renouvellement a bénéficié à 42 femmes et 85 hommes soit un rapport du simple au double.

C'est ce que révèlent les résultats d'une étude que vient de réaliser l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.

Après le scrutin municipal des 15 mars et 28 juin 2020, l'Association avait analysé le poids des femmes maires dans les 4 407 municipalités de la Région ; nous avons aussi voulu connaître dans quel type de communes elles avaient été élues. L'évaluation de leur représentation par département avait permis un classement entre eux.

Aujourd'hui, à mi-mandat (2020/2026), l'Observatoire a voulu savoir où l'on en était.

**Premier constat** : à raison d'une progression à peine supérieure à 1% (1,05%) en trois ans, il faudra encore patienter trois mandats pour atteindre la parité dans le corpus des maires à l'horizon des années 2060.

**Deuxième constat** : les communes dirigées par les femmes passent de 839 à 881. Les femmes maires représentent désormais 19,99% de l'effectif global en Occitanie. C'est à-dire encore à 30 points de retard derrière la parité, comme d'ailleurs à peu de chose près dans la France entière.

Pour Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, « *C'est regrettable. Et cette situation intervient un quart de siècle après l'instauration*

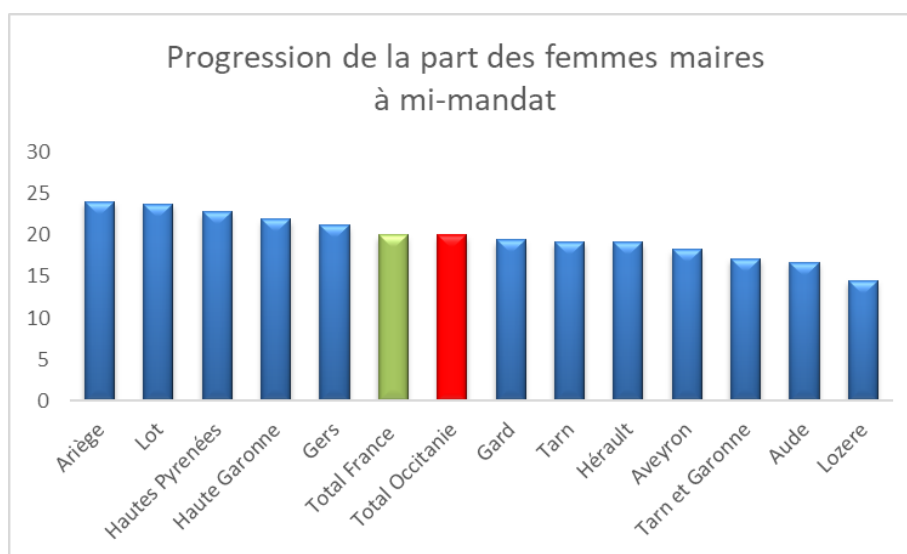
*du principe d'égalité de représentation des femmes et des hommes dans l'Article premier de la Constitution (juillet 1998). Ce qui est décevant ».*

Une analyse comparative avec les résultats des 15 mars et 28 juin 2020 révèle cependant que tous les départements progressent à l'exception de la Lozère peu dotée de 152 communes. Ce qui n'est pas le cas de l'Aude (425 communes, 8 nouveaux maires à mi-mandat) qui n'élit qu'une seule femme. L'Ariège, le Lot et les Hautes-Pyrénées, déjà en tête du classement des femmes maires par département creusent leur avance. L'Ariège caracole en tête avec désormais près d'un quart de femmes maires, plus de 4 points au-dessus des moyennes régionales (19,99%) et nationales.

Parmi les « grands » départements, la Haute -Garonne et le Gard conservent leur place de 4° et 6° acquises au classement de 2020. Ce dernier gagne 3 postes en se rapprochant cette fois -ci au plus près de la moyenne régionale ; il engrange la féminisation de trois nouvelles communes importantes par leur population, Théziers, Saint-Laurent des Arbres et Aramon.

La surprise vient de l'Hérault qui nous offre l'élection de 5 femmes parmi ses 8 nouveaux maires. S'il conserve sa 8e place au palmarès des départements de 2020, ce département enregistre une progression de la part des femmes maires de 2,5%. C'est un résultat encourageant qu'il faut saluer. Même si une légère marge de progrès existe encore.

### Progression de la part des femmes maires à mi-mandat



Sources : ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élu.es (RNE 2023)

**Troisième constat** : les 42 nouvelles maires prennent leurs fonctions essentiellement dans les petites communes rurales. 34 sont élues dans des communes de moins de 1000 habitants, et parmi elles, 8 dans les plus petites communes de moins de 100 habitants allant de 13 à 83 habitants.

Mais les femmes maires d'Occitanie ne forment plus désormais que 80,95% des bataillons des petites communes, alors qu'elles étaient 82 % en 2020. C'est un premier progrès, même très limité, du point de vue quantitatif (leur proportion reste cantonnée aux petites communes : mais elle a reculé de 1,05%).

A mi-mandat, la tendance qui nous avait permis d'affirmer en 2020 que « les hommes laissaient la place aux femmes dans les petites communes sans moyen », perdure, certes, puisqu'elles demeurent encore bien plus des trois-quarts dans ce cas.

Seules 8 de ces nouvelles maires dirigent des municipalités de plus de 1 000 habitants.

Dans les Pyrénées-Orientales, la féminisation à mi-mandat de Cabestany (10 301 habitants), renforce leur présence dans la strate des communes de 3 000 à 30 000 habitants et la position du département qui en dénombrait déjà deux à Bompas (9 657 habitants), et à Le Soler (9 854 habitants). C'est un deuxième progrès, mais cette fois du point de vue qualitatif, qu'il faut souligner, en raison notamment de sa rareté.

Enfin, l'étude fait un focus sur deux départements : l'Ariège et l'Hérault aux caractéristiques très différentes.

Une approche plus sociologique révèle que la part respective des retraité.es dans le corps des maires des deux départements, présente une différence qu'il convient de ne pas écarter. Elle est très largement supérieure au poids des retraités dans la population française : 50% des maires ariégeois sont retraités, 43% dans l'Hérault.

Inversement, quand on examine la composition par sexe des maires retraités, on constate que la part des femmes y est moindre et, en tous cas, inférieure à celle qu'elle devrait être en toute logique. Dans l'Hérault, cette caractéristique est encore plus flagrante : les femmes ne représentent plus que 11% de la cohorte des retraités occupant des fonctions de maire.

Accéder à l'étude :

<https://observatoire-parite-occitanie.fr/wp-content/uploads/2020/08/Femmes-maires-a-mi-mandat-juin-2023-DEF.pdf>

**Contact : Geneviève Tapié** [emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr)